



Cession d'un bâtiment communal à Wissous, 17 Voie de MONTAVAS

Par délibération n°9 en date du 4 juillet 2019, le Conseil Municipal a délibéré sur les principes de vente de ce bien.

Le bien est situé 17 voie de Montavas à Wissous

Il s'agit d'un volume 1 issu des parcelles cadastrées T n°195p et n°196p.

Le volume 1, à usage d'entrepôt, se situe aux rez-de-chaussée, 1er étage du bâtiment d'une superficie de 5 268 m² et de 8 m², correspondant au transformateur.

Toute personne intéressée doit contacter le Service urbanisme urbanisme@wissous.fr pour effectuer la visite du site, qui portera uniquement sur les extérieurs.

Le service urbanisme tient à disposition de toute personne intéressée le présent cahier des charges qui est également consultable sur le site de la ville <https://www.wissous.fr>

Il est rappelé que la valeur vénale (hors droits – hors taxes) est de 370 00,00 €

L'estimation est assortie d'une marge de 10%

Les offres devront être transmises avant le 1^{er} septembre 2019 en précisant les conditions d'acquisition (si un prêt est envisagé ...) auprès de Monsieur le Maire :

Mairie de Wissous
Place de la Libération
91320 WISSOUS